

Propositions de contribution aux réflexions en cours sur les outils Youthpass et Europass Mobilité

YOUTHPASS EUROPASS MOBILITE & LES OUTILS AKI

SOMMAIRE

- Introduction
- Le projet AKI en quelques mots
- La grille des cinq compétences AKI
- Le jeu de cartes AKI
- Réflexions sur les liens éventuels entre les outils européens et les outils AKI
- Conclusion



INTRODUCTION

Actuellement, l'Europass Mobilité¹ et le Youthpass² sont les deux outils européens disponibles pour retranscrire l'expérience acquise lors d'un séjour dans un pays européen.

Depuis leur création en 2005 pour le premier et en 2007 pour le second, ces documents ont fait l'objet de plusieurs études, notamment :

- L'étude "Europass Mobilité & Youthpass : complémentarités et synergies", réalisée par l'AFPA pour l'Agence Europe-Education-Formation France en Février 2012 et présentée lors d'un séminaire, organisé conjointement par l'Agence Europe Education et Formation France et l'Agence Jeunesse en action³ ;
- L'étude "Youthpass Impact Study Young people's personal development and employability and the recognition of youth work"⁴, réalisée à l'initiative de la Commission Européenne fin 2012.

Le document *Europass mobilité et Youthpass : Complémentarités et synergies* est le résultat d'une analyse croisée des deux outils et d'interviews menées auprès des institutions, établissements prescripteurs et titulaires utilisateurs de l'Europass Mobilité et du Youthpass.

Les éléments suivants ont été rapportés :

- Les deux outils européens poursuivent un objectif commun : « développer la portabilité des compétences en Europe en décrivant et valorisant les acquis réalisés, lors des périodes de stage, de formation, d'expérience ou d'étude en Europe » ;
- La notion de compétences est au cœur des deux outils, cependant l'Europass Mobilité s'est construit essentiellement sur les apprentissages formels alors que le Youthpass cherche à valoriser les apprentissages non formels et informels ;

¹ [L'Europass Mobilité](http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/european-skills-passport/europass-mobility) est un document officiel de l'Union européenne qui consigne les savoirs et compétences acquis lors d'une mobilité d'études ou de stage en entreprise dans un autre pays européen; il est délivré par tout établissement ou organisme désirant valoriser la qualité des parcours de mobilité de leurs apprenants. Il fait partie des 5 documents composant le Passeport européen de compétences. Il s'adresse à des personnes de tous les âges. <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/european-skills-passport/europass-mobility>

² Youthpass est un processus de reconnaissance des résultats de l'apprentissage non formel c'est-à-dire hors parcours scolaire ou d'apprentissage classique, pour les participants des différentes activités dans le cadre du programme Erasmus + jeunesse. Le certificat Youthpass est délivré à tout participant qui en fait la demande par les organisateurs d'un projet approuvé dans le cadre du programme. Il comprend une partie d'autoévaluation suivant le cadre européen des 8 compétences clés. Il est réservé aux 13-30 ans sauf pour les activités de formation des travailleurs de jeunesse. <https://www.youthpass.eu>

³ http://www.agence-erasmus.fr/docs/20120213_ETUDE-YOUTHPASS-EUROPASS-2.pdf

⁴ <https://www.youthpass.eu/downloads/13-62-225/Youthpass%20Impact%20Study%20-%20Report.pdf>

- Les structures d'envoi relevant de l'éducation populaire (non formelle et informelle) utilisent le Youthpass, celles relevant du champ de la formation recourent à l'Europass Mobilité ;
- La démarche pédagogique utilisée pour la rédaction du Youthpass qui permet d'identifier et verbaliser des acquis de toute nature pourrait servir le renseignement de l'Europass Mobilité ;
- Si l'Europass Mobilité et le Youthpass ont pour intérêt de fournir des cadres de référence permettant d'identifier les compétences développées, ces documents posent des difficultés aux tuteurs et titulaires quand ils doivent le renseigner de manière qualitative;
- Les deux documents européens sont insuffisamment connus des entreprises. Ne s'agissant pas de diplômes, la reconnaissance réelle des périodes de mobilité reste problématique ;
- Les complémentarités et synergies mises à jour ont enfin conduit à une réflexion sur le regroupement éventuel des deux documents en un seul, ce qui permettrait de valoriser les trois types d'apprentissage issus d'une mobilité et de matérialiser la logique « éducation et formation tout au long de la vie ». L'idée d'une intégration du Youthpass comme élément du portfolio Europass a été évoquée plusieurs fois.

L'étude « Youthpass Impact study » a souligné l'utilité du cadre européen des 8 compétences clés tout en notant son caractère relativement abstrait et complexe qui peut aller jusqu'à bloquer certains jeunes participants.

Les participants interrogés ont fait part de suggestions pour faciliter l'autoévaluation comme, par exemple :

- développer une liste d'acquis pré définis parmi lesquels les participants pourraient choisir ;
- clarifier les compétences clés par des questions qui pourraient guider les jeunes pour renseigner le certificat ;
- compléter le cadre des 8 compétences clés par d'autres concepts.

Ils ont émis le souhait d'une reconnaissance du Youthpass au niveau national tant par l'éducation formelle que par le marché du travail.

Les experts ont formulé les recommandations suivantes :

- poursuivre et renforcer le rôle du Youthpass, documenter les acquis d'apprentissage des activités du travail de jeunesse ;
- former les employeurs pour les informer de sa valeur ;



*Evaluation et valorisation des compétences transversales
acquises par les jeunes dans un projet de mobilité
internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle*

- augmenter les propositions de formation visant à faciliter les processus d'apprentissage et d'autoévaluation des jeunes ;
- mettre en place une recherche plus poussée sur le rôle spécifique du Youthpass pour les jeunes avec le moins d'opportunités qui nécessitent un accompagnement renforcé.

Les partenaires AKI⁵ ont intégré ces réflexions dans l'écriture, en septembre 2014, de leur projet AKI *Evaluation et valorisation des compétences non formelles, acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle.*

Le projet AKI s'inscrivant dans la même logique de valorisation des apprentissages de la mobilité que les outils européens, les partenaires AKI ont souhaité mettre les résultats de leur travaux au service du centre de ressources Youthpass - Training and cooperation Salto Ressource Center et du Centre National Europass français - Agence Erasmus+ France / Education et formation.

Ce rapport vise à présenter quels pourraient être les liens entre les outils AKI et les deux outils européens.

Il comprend au préalable une présentation du projet AKI et de ses livrables.

⁵ Partenariat stratégique AKI KA2 Erasmus +: l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)/Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW) ; l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ; l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP) ; l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et comme partenaires associés: le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles (BIJ) ; les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).



Evaluation et valorisation des compétences transversales
acquises par les jeunes dans un projet de mobilité
internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle

AKI EN QUELQUES MOTS

AKI est un projet européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales, développées en mobilité internationale par les jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire. Ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail et dans la société. Il est financé par le programme Erasmus+ Jeunesse.

AKI réunit des acteurs majeurs de mobilité internationale et du monde de l'entreprise :

- l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)/Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW) ;
- l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ;
- l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP) ;
- l'Union Wallonne des Entreprises (UWE).

Des partenaires associés sont venus enrichir les travaux :

- le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles (BIJ) ;
- les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

L'expérience de mobilité internationale est bénéfique pour le participant : elle le place dans une nouvelle dynamique et lui permet de développer certaines compétences. Fier d'être allé au bout de sa démarche, il envisage avec une confiance renforcée de prendre des engagements dans la société, l'entreprise, la collectivité ou l'association. En expérimentant la mobilité, le participant quitte sa «zone de confort » et modifie ses habitudes.

L'ouverture au monde, aux autres et à la différence, offre indéniablement une expérience de la citoyenneté, du vivre ensemble.

Les compétences techniques et linguistiques peuvent être formalisées à partir d'un référentiel métier ou code des professions et du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). La tâche est plus difficile en ce qui concerne les compétences transversales comme, par exemple, la capacité d'adaptation ou la capacité à s'engager dans un groupe.

Le partenariat AKI est parti de ce constat pour élaborer un ensemble d'outils dédiés à la valorisation de cinq compétences transversales particulièrement développées en mobilité internationale :

- La grille de référence des cinq compétences AKI
- Le guide AKI « Cinq compétences transversales développées en mobilité internationale »
- Le kit d'outils de valorisation des compétences qui propose deux types d'outils construits à partir de la grille de référence :



A destination des jeunes :

- Questionnaires de valorisation à compléter en début et fin de mobilité
- Document personnalisé de valorisation des compétences

L'utilisation de ces outils s'inscrit dans une démarche d'auto positionnement favorisant la réflexion du jeune sur son expérience de mobilité

A destination des tuteurs :

- Livrets tuteur pour les stages en entreprise et le volontariat

L'utilisation de ces livrets s'inscrit dans la volonté d'ouvrir un espace de dialogue entre le jeune et son tuteur pour évoquer ensemble les compétences développées et permettre au tuteur de donner au jeune accueilli des conseils afin de favoriser son insertion professionnelle et citoyenne future.

Les outils AKI ont été élaborés dans le but de :

- démontrer que la mobilité internationale est un bon moyen de développer ces compétences;
- aider les jeunes à mettre des mots sur leur expérience, à identifier et valoriser les compétences transversales développées lors des projets de mobilité ;
- faire comprendre aux employeurs que la mobilité internationale peut générer les compétences qu'ils recherchent ;
- expliquer comment ces compétences peuvent être utiles dans la vie professionnelle et dans la société.



*Evaluation et valorisation des compétences transversales
acquises par les jeunes dans un projet de mobilité
internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle*

Les destinataires des outils AKI, dans le cadre d'une mobilité internationale, sont :

- Les jeunes participants des programmes de mobilité non formelle des partenaires AKI (effectuée en dehors du cadre scolaire) et des autres dispositifs comme, par exemple, le Service Volontaire Européen, les échanges de jeunes et le service civique à l'international;
- Les tuteurs des structures d'accueil ;

Mais les outils, tant dans leurs objectifs que dans leurs contenus, peuvent également intéresser les publics bénéficiaires d'une mobilité formelle (effectuée dans le cadre scolaire) et leurs tuteurs.

> Ouverture d'esprit

Faire preuve de curiosité

- S'intéresser aux autres
- Se renseigner sur son environnement
- Comparer un nouvel environnement avec ce qu'on connaît déjà
- Aller vers l'inconnu

Respecter les opinions diverses

- Être à l'écoute des opinions de chacun
- Exposer ses idées sans les imposer
- Accepter toute opinion différente de la sienne
- Accepter la critique de façon constructive

Prendre la diversité en considération

- Avoir conscience de la diversité qui nous entoure
- S'intéresser aux autres dans leurs différences
- Partager ses différences avec les autres
- S'enrichir de la diversité

> Adaptation au changement

Aborder le changement

- Être ouvert au changement
- Comprendre les causes du changement
- Comprendre ce qu'on peut gagner ou perdre dans le changement
- Avoir un esprit critique face au changement

Ajuster sa façon d'agir face au changement

- Laisser la place à de nouveaux repères
- Changer ses façons de faire face au changement
- Se procurer les ressources nécessaires pour s'adapter
- S'adapter en gardant son efficacité

S'investir dans le changement

- Faire des propositions
- Apprendre de nouvelles tâches, technologies
- Être créatif
- Être à l'initiative de changement(s)

> Sens des relations interpersonnelles

Nouer des relations avec les autres

- Être à l'écoute des autres
- Se mettre à la place des autres pour comprendre ce qu'ils ressentent
- Choisir le mode de communication le plus approprié à son interlocuteur
- Communiquer facilement avec de nouvelles personnes

S'engager au sein d'un groupe

- Identifier les places et les rôles des membres du groupe
- Participer aux activités d'un groupe pour atteindre un but commun
- Apporter son aide aux membres du groupe
- Faire passer l'intérêt du groupe devant son propre intérêt

Développer sa faculté de réseautage

- S'intégrer à un réseau de contacts déjà existant
- Créer son propre réseau de contacts
- Entretenir son réseau de contacts via des rencontres ou les nouvelles technologies
- Élargir son réseau de contacts via des rencontres ou les nouvelles technologies

> Sens des responsabilités

Comprendre son environnement avant d'agir

- Comprendre ce qu'on attend de soi
- Prendre en compte les ressources et les contraintes de l'environnement
- Analyser une situation
- Bâtir un plan d'action

Agir avec respect vis-à-vis d'autrui

- Éviter de prendre des risques inconsidérés pour soi et les autres
- Savoir s'expliquer de ses actes et répondre de leur conséquences
- Partager la prise de décision avec les autres
- Encourager les décisions collectives

Résoudre des problèmes

- Trouver une solution à un problème
- Demander de l'aide si besoin
- Apprendre aux autres à résoudre des problèmes
- Anticiper les problèmes

> Confiance en Soi

Connaître ses forces et ses limites

- Avoir conscience de ses forces
- Reconnaître ses limites
- Tenter de dépasser ses limites
- Transformer ses limites en atouts

Prendre sa place

- Observer son environnement afin d'agir au mieux
- Se positionner dans un groupe en fonction de ses capacités
- Affirmer ses choix et ses opinions
- S'exprimer sans se sentir déstabilisé par la critique

Développer sa capacité à agir

- S'interroger sur ce qu'il est possible de faire
- Prendre des initiatives
- Relever un défi
- Chercher les moyens de rebondir en cas d'échec



Evaluation et valorisation des compétences transversales
acquises par les jeunes dans un projet de mobilité
internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle

Chaque compétence se décline en trois capacités et chaque capacité est illustrée par quatre dimensions d'importance égale.

Les cinq compétences transversales qui ont été retenues sont le résultat d'un consensus entre les six partenaires AKI dont l'UWE et ses entreprises adhérentes. Elles sont aussi le résultat d'échanges d'expériences et de tests avec les jeunes, les tuteurs, les travailleurs jeunesse et les entreprises belges, françaises, allemandes et québécoises. Le vocabulaire utilisé dans cette grille reprend les mots proposés des personnes précitées (recueil de mots clés).

L'objectif du partenariat AKI a été de donner des mots, les plus simples possibles, pour aider les jeunes et leurs accompagnateurs à mieux définir les compétences développées en mobilité. Il a souhaité également utiliser la symbolique d'un jeu de cartes pour capter l'attention des jeunes et faire passer le message suivant :

« *Mobilité internationale : vous avez des cartes en main. A vous de jouer !* »

LE JEU DE CARTES AKI



LES LIENS EVENTUELS ENTRE LES OUTILS EUROPEENS ET LES OUTILS AKI

Avant de mettre en perspective les outils européens et les outils AKI, il est important de rappeler que les partenaires AKI ont toujours reconnu l'intérêt des deux outils européens. Des échanges de pratiques ont pu mettre en évidence les éléments suivants :

L'Institut Supérieur de Formation Permanente, coordinateur du projet AKI, a utilisé l'Europass Mobilité dans le cadre d'envoi de stagiaires français en Europe (Programmes LEONARDO puis Erasmus +). Par ailleurs, en tant que pilote de la Plateforme Aquitaine Cap Mobilité, mandaté par le Conseil Régional d'Aquitaine (entre 2009 et 2016), l'INSUP a pu apprécier l'utilisation de l'Europass Mobilité par des structures relevant du champ de la Formation (organismes de formation, Centres de Formation des Apprentis, Instituts de Formation en Soins Infirmiers) envoyant leurs publics en mobilité. L'INSUP a pu ainsi constater les difficultés rencontrées pour obtenir des tuteurs des structures d'accueil un renseignement qualitatif de la partie « Aptitudes et Compétences » et plus particulièrement des rubriques Compétences organisationnelles/managériales, compétences en communication et autres compétences.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)/Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW) qui a utilisé pour sa part, l'Europass Mobilité dans le cadre des mobilités de jeunes allemands dans des entreprises françaises (Programme PRAXES)⁶ a partagé le constat de l'INSUP.

Quant au Youthpass, les partenaires AKI ont pu se nourrir des retours d'utilisation faits par le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles (BIJ), partenaire associé du projet AKI (programme Erasmus+/Jeunesse en Action/échanges de jeunes, service volontaire européen (SVE) et mobilités de travailleurs de jeunesse). Pour faciliter le renseignement du Youthpass dans le cadre du SVE, le BIJ a senti la nécessité d'élaborer un carnet de bord qui va permettre au jeune participant tout au long de sa mobilité de noter les nouvelles compétences développées. Chaque compétence clé est expliquée simplement et des questions guident la réflexion du jeune.

Ces retours d'utilisation ont servi la qualité des travaux AKI. Le souhait des partenaires a été de fournir aux jeunes et aux tuteurs des supports simples qui offrent des mots, un vocabulaire précis pour décrire et valoriser les compétences développées en mobilité.

L'idée est que la démarche pédagogique AKI et ses outils, qui apportent une terminologie compétences, puissent aider à compléter le Youthpass et l'Europass Mobilité.

⁶ Le programme Praxes de l'OFAJ s'adresse à des jeunes qui veulent effectuer volontairement un stage à l'étranger de un à six mois, indépendamment d'un établissement scolaire, d'enseignement supérieur ou encore d'un emploi, comme par exemple des bacheliers ou bacheliers, jeunes diplômées ou diplômés de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur, demandeuses ou demandeurs d'emploi ou des jeunes qui souhaitent se réorienter.



*Evaluation et valorisation des compétences transversales
acquises par les jeunes dans un projet de mobilité
internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle*

Cette complémentarité doit s'apprécier, se réfléchir par une mise en perspective :

- du Youthpass avec les outils AKI qui s'inscrivent dans une démarche auto réflexive du jeune (grille des 5 compétences AKI, questionnaires de valorisation et document personnalisé de valorisation des compétences) ;
- de l'Europass Mobilité avec les outils AKI qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement des tuteurs (grille des 5 compétences Aki, livret tuteur)

	Youthpass	Outils AKI : grille des 5 compétences, questionnaires jeune, document de valorisation	Mise en perspective (différences, complémentarités/liens)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réflexion, le suivi et l'évaluation du processus d'éducation non formelle de chaque individu • Favoriser la reconnaissance sociale du caractère éducatif du travail de jeunesse • Favoriser l'emploi des jeunes et des travailleurs de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les jeunes à réfléchir, mettre des mots sur leur expérience de mobilité hors cursus scolaire et universitaire, identifier et valoriser les compétences transversales développées • Trouver un vocabulaire commun entre l'Education non formelle et le monde du travail • Expliquer comment ces compétences peuvent être utiles dans la vie professionnelle et dans la société. 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs convergents : les outils AKI s'inscrivent dans la stratégie européenne du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne de reconnaissance et de valorisation des compétences acquises dans un cadre d'apprentissage non formel. • Les objectifs AKI sont plus bidirectionnels: axés sur la « compréhension mutuelle » entre l'Education non-formelle et le monde du travail et pas seulement sur la « reconnaissance ».
Compétences	<p>8 grands domaines de compétences « pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » pour une société fondée sur la connaissance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication dans la langue maternelle • Communication dans une ou plusieurs langues étrangères • Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies • Compétence numérique • Apprendre à apprendre • Compétence sociale et civique • Esprit d'initiative et d'entreprise • Sensibilité et expression culturelles, créativité 	<p>5 compétences transversales développées en mobilité internationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit • Adaptation aux changements • Sens des relations interpersonnelles • Sens des responsabilités • Confiance en soi 	<ul style="list-style-type: none"> • Echelle différente : Cadre de référence des 8 compétences clés a été adopté par une recommandation du Parlement européen et du Conseil européen. Le choix des 5 compétences AKI est le résultat d'échanges d'expérience avec des jeunes, des tuteurs, des travailleurs jeunesse et des entreprises allemandes, belges, françaises, allemandes et québécoises et d'un consensus entre les 6 partenaires AKI. • Approche commune de la transversalité qui englobe les compétences comportementales. La grille des 5 compétences AKI qui comporte 15 capacités et 60 dimensions (descripteurs) peut aider à compléter la rubrique Compétences sociales et civiques du Youthpass. Un vocabulaire permettant de mieux décrire les compétences développées en mobilité. https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/grille_ref_cinq_compences_titre.pdf • L'option prise des compétences transversales dans le projet AKI renforce sa pertinence sociale.

	Youthpass	Outils AKI : grille des 5 compétences, questionnaires jeune, document de valorisation	Mise en perspective (différences, complémentarités/liens)
Méthodologie	<p>Processus individuel et collectif d'autoévaluation réciproque des résultats d'apprentissage.</p> <p>2 dialogues :</p> <ul style="list-style-type: none"> entre les participants et les animateurs, accompagnateurs, tuteurs ou formateurs ; entre les participants eux même. <p>Auto évaluation « enrichie » par le feedback des responsables et des pairs, démarche intégrée tout au long du projet</p> <p>Verbaliser et Ecrire à partir d'une auto-réflexion sur les apprentissages, favorisée par le dialogue.</p>	<p>Auto positionnement du jeune (démarche auto réflexive) à partir de supports simples, intégrant un mode d'emploi pédagogique.</p> <p>2 scenarii :</p> <ul style="list-style-type: none"> Auto positionnement du participant en début et fin de mobilité ; Auto positionnement en fin de mobilité <p>Renseigner des questionnaires contextualisés, proposant des séries d'affirmations, rédigées à la première personne du singulier à partir de la grille des 5 compétences AKI.</p> <p>Questionnaires à choix multiples, incitant à illustrer son choix par l'exemple issu de situations liées au stage ou à la mission et de situations liées à la vie quotidienne sur place.</p> <p>https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/AKI-Q1-VD-jeune.pdf</p> <p>https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/AKI-Q2-VD-jeune.pdf</p>	<p>Points communs des 2 méthodologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> permettent au participant d'expliciter les compétences développées, de mettre des mots dessus (même finalité) ; favorisent la réflexion du participant. <p>Différences des méthodes mais les questionnaires AKI peuvent être complétés dans le cadre d'un accompagnement.</p> <p>Méthode du questionnaire AKI apparaît plus directe.</p>

	Youthpass	Outils AKI : grille des 5 compétences, questionnaires jeune, document de valorisation	Mise en perspective (différences, complémentarités/liens)
Documents	<p>Certificat Youthpass, généré en ligne https://www.youthpass.eu/fr/login/</p> <p>Document normé officiel de la Commission Européenne délivré à la demande du participant, par les organisateurs du projet de mobilité</p>	<p>Document de valorisation issu d'un partenariat stratégique Erasmus+ KA2 élaboré par la structure d'envoi à partir d'un PDF administrable</p> <p>https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/doc_valorisation_scen-1-VD-1.pdf</p> <p>https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/Guide-utilisation-kit-valorisation-VD.pdf</p> <p>Document de valorisation qui révèle pour chaque compétence AKI les capacités les plus fortes sous la forme d'un jeu de cartes</p>	<p>Le Certificat Youthpass et le Document de valorisation AKI ont une finalité pédagogique.</p> <p>Le document de valorisation AKI a été élaboré, testé en tenant compte des retours des jeunes et travailleurs jeunesse sollicités dans le cadre du projet. Son graphisme intègre un jeu de cartes qui s'inscrit dans les principes de l'Education Non Formelle et peut s'adresser aux jeunes avec moins d'opportunité.</p>

	Europass Mobilité	Outils AKI : grille des 5 compétences AKI, livret tuteur	Mise en perspective (différences, complémentarités/liens)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la portabilité des compétences en Europe • Valoriser les compétences acquises par une personne au cours de son parcours de mobilité, dans un cadre d'apprentissage (d'éducation ou de formation) en Europe (stage ou études) • Favoriser la reconnaissance des acquis d'apprentissages formels 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les jeunes à réfléchir, mettre des mots sur leur expérience de mobilité hors cursus scolaire et universitaire, identifier et valoriser les compétences transversales développées • Ouvrir un espace de dialogue entre le jeune et son tuteur pour évoquer ensemble les compétences développées et permettre au tuteur de donner au jeune accueilli des conseils afin de favoriser son insertion professionnelle et citoyenne future. 	<p>Objectifs convergents : reconnaître et valoriser les compétences développées en mobilité (européenne pour l'Europass Mobilité et internationale pour les outils AKI)</p> <p>Les outils AKI élaborés dans le cadre de mobilités non formelle peuvent néanmoins être utilisés dans le cadre de mobilités formelles.</p>
Compétences	<p>Rubrique « compétences acquises pendant le parcours Mobilité »</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26A Activités/Tâches effectuées • 27A Compétences liées à l'emploi • 28A Compétences linguistiques • 29A Compétences numériques • 30A Compétences organisationnelles/managériales • 31A Compétences en communication • 32A Autres Compétences 	<p>5 compétences transversales développées en mobilité internationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit • Adaptation aux changements • Sens des relations interpersonnelles • Sens des responsabilités • Confiance en soi 	<p>Echelle différente : L'Europass Mobilité fait partie des 5 documents composant le Passeport Européen de compétences adopté par le Conseil européen et le Parlement européen. Cadre de référence des compétences fixé par les Institutions. Le choix des 5 compétences AKI est le résultat d'échanges d'expérience avec des jeunes, des tuteurs, des travailleurs jeunesse et des entreprises allemandes, belges, françaises, allemandes et québécoises et d'un consensus entre les 6 partenaires AKI.</p> <p>La grille des 5 compétences AKI qui comporte 15 capacités et 60 dimensions (descripteurs) peut aider à compléter les champs 30A, 31A, 32A de l'Europass Mobilité.</p> <p>Un vocabulaire permettant de mieux décrire les compétences développées en mobilité.</p> <p>https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/grille_ref_cinq_compences_titre.pdf</p>

	Europass Mobilité	Outils AKI : grille des 5 compétences AKI, livret tuteur	Mise en perspective (différences, complémentarités/liens)
Méthodologie	<p>Renseignement par l'ensemble des acteurs concernés, à tour de rôle</p> <p>Guides d'utilisation, modes d'emploi</p> <p>Co Ecrire, co remplir : stagiaire et tuteur remplissent ensemble la partie « Aptitudes et compétences acquises » pour un stage</p>	<p>Accompagnement tutoral</p> <p>Préconisation : favoriser un échange avec le participant.</p> <p>Renseigner un livret tuteur qui propose 15 séries de 4 affirmations qui correspondent à la grille des 5 compétences Aki.</p> <p>Possibilité de cocher plusieurs affirmations et de donner des conseils au participant pour son insertion socio professionnelle future.</p>	<p>Méthodologie AKI pourrait faciliter en partie l'explicitation des aptitudes et compétences de l'Europass Mobilité.</p> <p>Renseignement de l'Europass Mobilité nécessite de chercher les compétences qui rentrent dans les rubriques et les situations pour les décrire</p> <p>Livret tuteur AKI permet d'amener une terminologie Compétences. Méthode facilitante</p>
Document	<p>Europass Mobilité généré automatiquement en ligne et délivré par l'organisme d'envoi (comprenant une double signature de l'organisme d'envoi et d'accueil)</p> <p>Pour les programmes Erasmus+, via la plateforme Pénélope + https://www.erasmusplus.fr/penelope/</p> <p>Pour les programmes hors Erasmus+, via le site http://www.europassmobilitate.fr/</p>	<p>Livret tuteur en ligne sur le site AKI https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/Livret-du-tuteur-2-VD-stage-en-entreprise.pdf</p>	<p>L'Europass Mobilité aide à développer la portabilité des diplômes et compétences au niveau européen.</p> <p>Le livret tuteur AKI a une visée pédagogique</p>

CONCLUSION :

Au regard des convergences établies entre la démarche AKI et les démarches Youthpass et Europass, les partenaires AKI feront un lien sur le site <https://www.aki-mobility.org>, dans leur onglet [Travaux] vers les sites Youthpass (<https://www.youthpass.eu>) et Europass (<https://europass.cedefop.europa.eu> et <http://www.europassmobilite.fr/>) pour valoriser les outils européens et inciter à leur utilisation.

Rita Bergstein (Training and cooperation Salto Resource Center), sollicitée dès la rédaction de la candidature, a suivi les travaux AKI : elle a participé à la réunion transnationale qui a eu lieu à Berlin les 7 et 8 Décembre 2015 dans les Bureaux de l'OFAJ puis a été tenue régulièrement informée de l'avancée des productions intellectuelles. Le 15 février 2017, à l'issue du STEERING GROUP YOUTHPASS à Bruxelles, elle a souhaité faire un point avec le partenariat AKI sur les travaux. C'est Alexandre Gofflot du Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles (BIJ) qui lui a présenté le guide des 5 compétences AKI et surtout le kit des outils de valorisation des compétences.

Elle a manifesté son intérêt pour l'ensemble des outils qui rentrent dans un processus auto réflexif du jeune participant: la grille des 5 compétences sans graduation mais présentant pour chaque compétence, trois capacités et pour chaque capacité, quatre dimensions, les questionnaires destinés aux jeunes permettant des choix multiples et le document personnalisé de valorisation des compétences qui est le résultat d'une démarche de valorisation et non d'évaluation. Pour Rita Bergstein, les travaux AKI peuvent contribuer, alimenter les réflexions en cours sur le Youthpass.

« On pourrait imaginer dans le futur faire des liens officiels entre le processus de réflexion et les outils AKI et le Youthpass ou une mention officielle dans le certificat Youthpass stipulant que le projet a utilisé la démarche de réflexion AKI ».

Marielle Gaudin, chargée de développement Europass pour l'Agence Erasmus+ Education et Formation, a assisté à la Conférence Finale du 30 janvier 2017 à Paris et a souhaité rencontrer le coordinateur du projet. Un rendez-vous de travail a eu lieu le 13 février 2017 à Bordeaux, dans les locaux de l'INSUP. Considérant que les outils AKI peuvent constituer une aide pour compléter l'Europass Mobilité, elle a émis la possibilité de faire un lien sur le site <http://europassmobilite.fr/> vers la grille de référence des 5 compétences AKI, en ligne sur le site <https://www.aki-mobility.org>.

Rédacteurs :

Anne Larramendy, Chargée de projets européens. Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP).

Alexandra Sanchis, Chargée de mission Recherche et Développement. Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP).

Contributeur :

Miguel Angel Garcia Lopez, Expert Programmes Jeunesse au niveau européen.

Relecteurs :

Partenaires du projet AKI